

Réponse aux questions soulevées lors des déclarations liminaires

* Pont du 10 mai

- Un sondage a été effectué par la DRH auprès des chefs de service. La quasi-totalité des agents de la DDFIP 85 souhaitent poser un congé le 10 mai. Une dizaine de demandes de télétravail ont également été recensés ce jour-là.
- Le Directeur indique qu'il ne réquisitionnera pas les collègues. Les agents étant absents ce jour-là, les services et sites seront fermés dans leur majorité. La stratégie informera en ce sens les usagers. Les chefs de service ont été informés qu'ils auront à valider les congés.

* Présence des vigiles lors de la campagne d'IR

- L'ensemble des SIP seront couverts par la présence de vigiles d'une entreprise extérieure, du 6 mai au 7 juin. La campagne ouvre le 11 avril, il n'y a pas encore d'informations au niveau des renforts des centres de contact.

* Plan d'accueil du SIP de La Roche

- Une première proposition de plan sera effectuée lors de la Formation spécialisée du 9 avril (documents préparatoires). 3 groupes de travail avec les agents ont été organisés sur le projet immobilier global.

* Cité Travot

- Les éventuels travaux de la cité Travot ne commenceront pas avant 2026 dans le meilleur des cas. L'organisme AGIL fait actuellement un audit technique complet sur les bâtiments A et C (solidité des murs, toiture, charpente, éventuelle présence d'amiante etc...).
- Quand ce travail sera terminé dans quelques mois, une société de programmistes prendra le relais avec comme rôle, aller à la rencontre des chefs de services, évaluer les effectifs réels (installation des services, conditions de travail).
- Financièrement, le projet est labellisé et sera traité au niveau national. La première estimation indique pour l'instant un montant de travaux de 30 millions d'€ qui pourra varier selon l'ampleur définitive de travaux indiquée par l'audit.

* Rôle du niveau intermédiaire de la délégation dans la constitution des listes d'aptitude de B en A

- Chacune des 18 directions (2 sélectionnés pour la Vendée qui avait 1 potentialité) envoie sa propre liste à la délégation interrégionale de Rennes qui effectue le classement pour les 18 directions en respectant l'ordre indiqué par les directions départementales.

Problématique soulevée par les OS : seules 12 des 18 directions ont au moins un agent classé au final, certains départements en ayant 3. Il conviendrait que l'interrégion indique ses critères. Il y a moins de places que de directions.

* SGC de Luçon

- la DDFIP 85 est propriétaire des locaux jusqu'en 2027. Le NRP est sanctuarisé jusqu'à fin 2026.

Ouverture de l'ordre du jour (pour information des représentants du personnel)

* Plan départemental de transition environnementale

- conformément au plan de national, le plan local se décline en cinq axes : le pilotage et la gouvernance pour réduire les gaz à effet de serre, l'animation « sensibilisation » à travers l'espace Ecofip rénové sur l'intranet local, la mobilité (étude prévue en 2024), le bâtimentaire (souhait de supprimer le chauffage à fioul en 2027) et les achats éco-responsables.
- La démarche s'appuiera sur le travail simultané lors d'ateliers dédiés, impliquant un réseau d'écocoréférents volontaires parmi nos collègues, forces de proposition et relais auprès des agents (une douzaine jusqu'à maintenant, un chiffre non figé et représentatif de tous les sites).
- Les marchés de ménage sont effectués au niveau régional au travers d'une plateforme des achats de l'État, qui doit prendre en compte l'approche écoresponsable.

* Bilan budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2024 de la DDFIP85

- La Direction aura une gestion la plus prudente possible sur l'année 2024.
- L'opération de cohésion (50 K€) ne sera pas reconduite, à la différence du maintien des vigiles ou encore de la participation à la course/ marche « La Joséphine ».
- L'intérêt de l'utilisation de l'outil Cliq'Esi tient notamment dans le fait que le budget concerné n'est pas à la charge de la DDFIP85.

* Bilan de la formation professionnelle 2023

- 683 agents ont été formés en 2023, soit une augmentation de +15 % par rapport à 2022. Plusieurs éléments expliquent cette augmentation, notamment la e-formation sur Estève, l'augmentation des préparants aux concours (81 en 2023 contre 54 en 2022, la DGFIP a recruté 6000 agents par les concours).
- Le service de la formation professionnelle fait actuellement une tournée des services pour faire la promotion auprès des agents qui souhaiteraient assurer des formations au sein du réseau.

* Le SIP de demain

- Une note de la DG de mai 2023 incite à mettre en œuvre progressivement et au plus tard avant fin 2026 la réorganisation des SIP, avec une adaptation au niveau local.
- L'accueil, les tâches de gestion ne sont pas uniquement du ressort des SIP (le CSP d'initiative n'est pas du ressort des SIP, sauf contingences, le PCRFP peut prendre en charge du CSP de régularisation en sens inverse, quand le SIP n'est pas en mesure de le faire pour éviter une prescription). Le recouvrement des amendes n'est pas du ressort des SIP.
- Un seul SIP conserve actuellement l'activité foncière, le SIP de Challans.
- Le recouvrement forcé a vocation à rejoindre le PSR de Vendée (moyen terme pour particuliers).
- Les SIP travaillent notamment sur la lutte contre la fraude des particuliers, principalement dans les droits à remboursements (exemple PPE), il y a un accroissement de ce type de fraude.
- La direction se donne du temps pour ce chantier (question du décloisonnement des secteurs d'assiette et de recouvrement, relations avec autres services infra départementaux), si possible, elle souhaite donner les grandes orientations pour la campagne IR 2025.
- Il n'y aura pas de changement prévu pour les horaires d'ouverture.
- L'accueil des SIP propose une réponse pour les renseignements simples ou les prises de RDV pour d'autres services, il reste un accueil d'orientation pour les questions hors DGFIP vers le service compétent (exemple prime renov).
- Pour le SIP des Sables, l'accueil standard téléphonique est à revoir (filtrage convenable : communications amendes, SGC, question SIP).

* Mise en œuvre d'un comité d'amélioration Services Publics +

- Ce comité a été expérimenté l'an passé dans une dizaine de départements, il est généralisé cette année à l'ensemble des directions et vise à recenser des pistes d'amélioration en terme d'accueil.
- Le 1^{er} comité se tiendra au niveau du SIP de La Roche sur Yon. Il s'agira notamment d'associer le ressenti des collègues pour les intégrer dans les travaux d'avant démarrage de la campagne IR.

Question diverses

* Les départs en retraite

- En 2024, 38 départs à la retraite sont prévus, un chiffre pouvant évoluer selon les dossiers déposés dans les semaines à venir (8 A et A+, 17 B, 12 C et un technique), 36 départs en 2023 et 52 départs en 2022.
- Aucun dossier de rupture conventionnelle en 2023 et un dossier déposé en 2024.

* Contrôle fiscal, demande des OS pour adapter la mission aux contingences effectifs

- Le contrôle fiscal comporte effectivement deux aspects, RH et mission métiers. Depuis 3 ans, l'objectif de contrôle fiscal est de 253 ans affaires par an, ce qui est plus un repère en fait. Cet objectif n'a pas été atteint, 236 affaires en 2023, objectifs revus à la baisse selon effectifs disponibles. Composition de ces affaires simples (taux assez élevé) ou complexes.
- Contrôle sur pièce = pas d'objectif.

* Niveau urgence attentat

- Le niveau Vigipirate a été relevé le week-end dernier. Il a été communiqué des consignes aux gestionnaires de sites sur les alertes à la bombe, notamment.
- Déplacement du responsable de la division moyens généraux et prévention dans tous les sites afin de sensibiliser par rapport aux risques d'attenta via un dialogue direct.

* Télétravail

- Le rapport commandé à la mission d'audit par le Directeur a mis en évidence plusieurs recommandations.
- Chaque télétravailleur doit suivre la e-formation obligatoire GRH 350 « devenir télétravailleur ».
- Une note cadre départementale sera publiée en mai prochain, précisant les droits et devoirs des uns et des autres (dont moyens de contrôle par le chef de service), précisant les pré-requis, les marges de manœuvres des responsables, les matériels déployables hors préconisations médicales.
- Une sensibilisation départementale sera indiquée sur les possibilités de travail collaboratifs sous NOVAE.

Les élus **CFDT** – **CFTC** en **CSAL**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre représentante CFTC, Agathe DHAINAUT, SIP des Sables d'Olonne